# *Crise des finances, crise des dépenses*

Le 30 avril passé, le gouvernement du canton de Fribourg a présenté un programme d'assainissement des finances visant à générer 490 millions de francs de recettes sur les trois ans à venir. Une centaine de mesures ont été présentées, parfois spectaculaires: suppression de l'adaptation à l'inflation pour les fonctionnaires et prélèvement d'une contribution de solidarité, diminution des crédits à l'université, gel des prestations d'intérêt général en faveur des hôpitaux publics, augmentation de la participation financière des résidents d'EMS. Le programme a été détaillé en conférence de presse par le président socialiste du Conseil d'État, accompagné de trois de ses collègues représentant les partis du Centre, du PLR et des Verts.

On n'en est pas tout à fait là dans le canton de Vaud. Dans sa propre présentation des comptes 2024, notre Conseil d'État a certes utilisé tout le registre catastrophiste. Pas forcément à tort puisque le fameux petit équilibre (la couverture des charges par les revenus avant amortissements) est manqué pour 94 millions de francs. Et non sans procéder à l'analyse exacte que la cause principale du dévissage de nos finances publiques tient aux automatismes qui entraînent une explosion des dépenses (plus 6,2% en un an).

Le gouvernement n'a cependant pas annoncé s'attaquer de manière systématique aux causes du problème. Les dépassements budgétaires sont certes partout, mais le pompon est décroché par les charges de transferts. Ce poste, qui couvre le financement de la prévoyance sociale et de la santé, engloutit 46% des dépenses du canton et a dépassé le budget de 436 millions de francs. Il est hors de contrôle pour un motif simple: les subventionnements qu'il prévoit ont été programmés pour augmenter de façon automatique.

Le régime rad-soc qui conduit le canton depuis une vingtaine d'années a fonctionné selon une mécanique parfaitement huilée. La tendance socialiste a multiplié les aides dans nombre de domaines. La tendance radicale s'est pour sa part employée à faire fonctionner la pompe fiscale à plein régime, faisant dans notre canton le cancre de la Confédération. Cela n'apparaît plus tenable.

Les politiques publiques vont devoir être révisées sous l'angle de leur efficacité (PC Familles), de leur équité (subventions à l'assurance maladie), parfois même de leur légalité (les fameuses prestations d'intérêt général). Du côté des recettes, il pourrait survenir un petit soubresaut dans la tendance haussière des revenus d'impôt lorsque la population aura enfin la possibilité de se prononcer sur l'initiative dite des 12%. Notre future nouvelle ministre des Finances a devant elle un gros chantier qu'on lui souhaite de pouvoir mener «à la fribourgeoise», c'est-à-dire avec la collaboration active de ses collègues et du Grand Conseil.

**Christophe Reymond**
Directeur du Centre patronal